



HAL
open science

Formation Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture - Profil des candidats en fonction de la modalité choisie FOAD ou Présentiel - Analyse descriptive

Jérémie Pilette

► To cite this version:

Jérémie Pilette. Formation Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture - Profil des candidats en fonction de la modalité choisie FOAD ou Présentiel - Analyse descriptive. [Rapport de recherche] IFRASS; IFRASS - Institut de Formation Recherche Animation Sanitaire et Social; Institut de Formation Recherche Animation Sanitaire et Social. 2021. hal-03257168

HAL Id: hal-03257168

<https://hal.science/hal-03257168>

Submitted on 10 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

Formation Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture

-

Profil des candidats en fonction de la modalité choisie

FOAD ou Présentiel

-

Analyse descriptive



Dès sa création en 2003, l'IFRASS a proposé et propose toujours la formation conduisant au Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture. Cette formation, réglementée au niveau national, est composée de 17 semaines de cours et de 840h de stage sur terrains professionnels.

Depuis 2014, l'IFRASS propose un Dispositif de Formation Ouverte et A Distance (DFOAD) pour ce même diplôme.

Ce dispositif est composé de 12 semaines de distanciel et 5 semaines de présentiel pour un total de 17 semaines d'apprentissage liées au centre de formation.

Ceci représente 70% de formation en distanciel pour 30% de formation en présentiel.

Précurseur sur ce type de dispositif, après 6 promotions dont les étudiantes sortent diplômées, je me suis intéressé à l'étude des différents profils des candidats souhaitant suivre le dispositif en formation à distance et ceux souhaitant le dispositif en présentiel.

Cet article a pour but d'analyser les profils des candidats au concours d'entrée à la formation conduisant au diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture en fonction de la modalité souhaitée.

L'ensemble des points étudiés permettront de définir qui sont les candidats souhaitant suivre le DFOAD et ceux souhaitant le dispositif en présentiel, ainsi que les raisons qui les ont amenés à faire ce choix.

Les informations statistiques proviennent des informations communiquées par les candidats lors de l'inscription administrative telles que la date de naissance, dernier diplôme, lieu d'habitation ...

Un questionnaire d'enquête a également été proposé à l'ensemble des candidats au concours entre 2014 et 2019 inclus, ceci afin de récolter des éléments complémentaires, particulièrement sur les raisons du choix du dispositif souhaité.

L'étude est réalisée sur les 6 dernières années avec un total de 6686 candidats (incluant les inscriptions multiples aux concours) dont 803 pour le dispositif FOAD contre 5883 pour le dispositif de formation en présentiel.

Concernant les informations complémentaires obtenues à l'aide d'un sondage en ligne proposé pour l'ensemble de ces candidats, nous constatons que 151 candidats (ayant répondu) ont choisi le dispositif FOAD (taux de réponse de 18,8%) et 1018 le dispositif présentiel (taux de réponse de 17,3%).

Le traitement des données et l'analyse statistique ont été rendu possible grâce à la coopération du pôle santé et du service sélection de l'Institut de Formation Recherche Animation Sanitaire et Social.

Plus particulièrement :

- Marie-Laure Colléoni en charge du traitement des dossiers de sélection.
- Valérie Perlin, secrétaire de la formation conduisant au Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture.
- Pascal Hutter, le responsable informatique pour l'exportation d'une partie des données.
- Elsa Steil, référente du dispositif FOAD, pour la participation au questionnaire d'enquête et la relecture de ce rapport.
- Michel Audoire et Jean-Yves Bouillet, - Directeur Général - pour la relecture de ce rapport

Les logiciels suivants ont été utilisés :

- Limesurvey pour le questionnaire d'enquête
- LibreOffice Calc pour le formatage des données et la génération des graphiques
- R et RStudio pour le traitement statistique des données
- Scribus, pour la mise en forme

Quota et répartitions des candidats

Nombre de places proposées

Les diplômes d'État sanitaires sont régis par le Conseil Régional qui définit la répartition du quota autorisé pour les formations, suivant ainsi le schéma régional établie pour 3 ans.

Alors que l'IFRASS bénéficie de 90 places pour un dispositif en présentiel, composées d'un maximum de 14 places en parcours avec dispense (Bac Pro) et de 76 places pour un parcours complet, l'établissement compte depuis 2014, 15 places supplémentaires pour un dispositif FOAD.

Il est important de noter que ces deux dispositifs ne sont pas liés à deux concours différents. L'institution propose un seul et unique concours mais les candidats ont la possibilité d'effectuer un choix en fonction de leur rang sur les listes principales et complémentaires. Les candidats sont intégrés aux promotions en FOAD ou en présentiel dans le respect des quotas indiqués.

Afin d'apporter quelques précisions, voici la manière dont les étudiants sont comptabilisés :

Nombre d'étudiants entrant en formation = 15 FOAD (parcours complet) + 76 Présentiel (parcours complet) + reprises de formation - report de formation de l'année précédente - (Places réservées pour le CHU) + 14 Bac Professionnel (SAPAT/ASSP) + 9 Cursus Partiels.

Les "reprises de formations" correspondent aux étudiants ayant interrompu la formation en cours d'année et la reprenant l'année suivante. (personnes enceintes, problèmes personnels, ...).

Les "reports de formation" correspondent aux candidats admis mais souhaitant effectuer une rentrée différée pour différents motifs qui sont réglementés.

Pour une mise en perspective cohérente de cette étude, les analyses sont effectuées sur l'ensemble des candidats souhaitant suivre l'intégralité de la formation (hors Bacs Pro et Cursus Partiels).

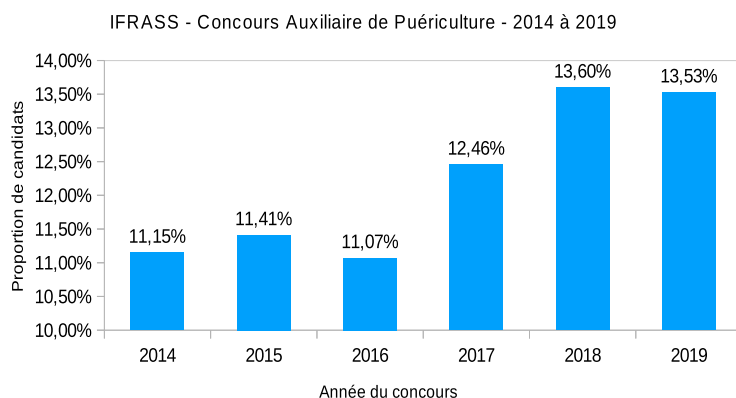
Nous avons donc un quota de 76 étudiants (83,5%) pour la formation (parcours complet) en présentiel et un quota de 15 étudiants (16,5%) pour la formation (parcours complet) en FOAD.

Demande des candidats

En moyenne, 1114 candidats ont souhaité intégrer annuellement notre institution entre 2014 et 2019, 12,01% sur le dispositif FOAD et 87,99% sur le dispositif en présentiel.

Le graphique suivant montre l'évolution de la demande pour le dispositif FOAD au moment de l'inscription.

Proportion des candidats souhaitant suivre le dispositif AP en FOAD



Nous constatons une augmentation progressive de 2,37% entre 2014 et 2018 (année ayant la plus forte demande).

Aucun élément significatif nous permet d'expliquer la légère baisse en 2016.

Pertinence du nombre de places proposées

16,5% des places disponibles sont proposées pour le dispositif FOAD. Or, avec un taux de 13,60% de demandes en 2018 pour ce dispositif (taux le plus élevé actuellement), nous constatons que la demande reste actuellement inférieure à l'offre.

Il semblerait qu'il ne soit pas, pour le moment, pertinent de revoir la répartition des places proposées entre dispositif présentiel et dispositif FOAD. Cependant, nous verrons que des informations complémentaires par la suite, nous incitent à approfondir cette estimation.

Réflexion :

Qu'arriverait-il si la demande du dispositif FOAD devenait supérieure à l'offre ?

Une modification des quotas à l'avantage de la FOAD pourrait-elle être envisagée ?

Une communication efficace favoriserait-elle ce phénomène ?

Quelles seraient les conséquences sur les plans organisationnels, techniques, pédagogiques, ... ?

Nous devons analyser comment l'information a atteint ceux qui ont effectué ce choix.

Connaissance du dispositif FOAD

Le dispositif FOAD a pris naissance en 2014. Ce type de dispositif est le premier du genre en France pour un Diplôme d'État dans le domaine sanitaire.

Le sondage présenté en début d'article nous précise que 52% des candidats s'étant inscrits au dispositif présentiel n'ont découvert l'existence du dispositif FOAD qu'au moment de leur inscription au concours. Une communication est pourtant réalisée via différents moyens. Ce taux de candidats est significatif quant au manque de connaissance de ces derniers sur le dispositif proposé en FOAD.

Site internet institutionnel

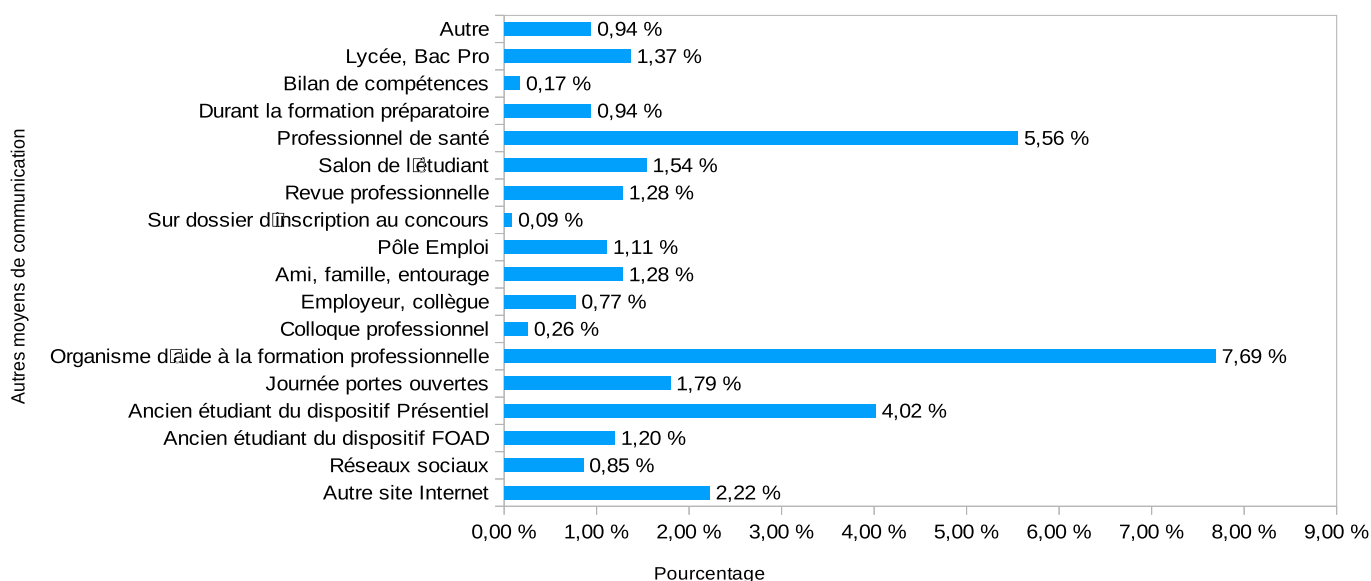
Le moyen d'information actuel le plus efficace est incontestablement le site internet de l'institution évoqué par 65,89% des candidats, dont 79,34% pour la FOAD et 64% pour la formation en présentiel.

Qu'en est-il des autres moyens de communication ?

Autres moyens de communication

Connaissance du dispositif FOAD

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



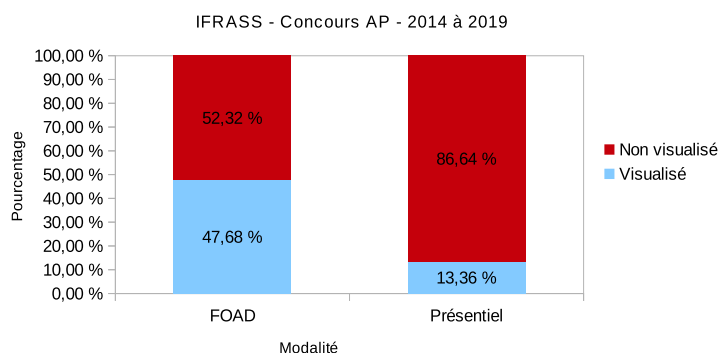
Les organismes d'aide à la formation professionnelle sont en deuxième position (7,69%) mais bien loin du moyen précédent.

Les collègues de travail sur les terrains professionnels arrivent en troisième position (5,56%) puis les anciens étudiants (4,02%)

Chaque année, nous demandons aux étudiants diplômés de nous faire part de leur retour d'expérience du dispositif FOAD. Ces témoignages sont filmés et publiés sur le site Internet et les réseaux sociaux.

Autres moyens de communication

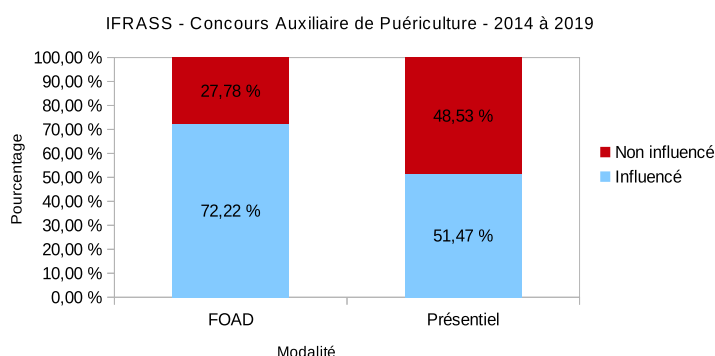
Visualisation vidéo de témoignage étudiantes AP-FOAD



Concernant les candidats souhaitant suivre la FOAD, 47,68% ont visualisé au moins une vidéo de témoignage, dont 72,22% prétendent avoir été influencés par les témoignages des anciennes étudiantes.

Concernant l'autre dispositif, 13,36% des candidats ont visualisé au moins une vidéo de témoignage, dont 51,47% estiment avoir hésité entre les deux dispositifs, mais ont finalement opté pour le présentiel.

Influence de la vidéo de témoignage étudiantes AP-FOAD



Remarque : Au moment de l'enquête, quatre vidéos de témoignages étaient disponibles. Il s'agit d'étudiantes des 4 premières promotions (2014-2015, 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018).

Ces vidéos sont visualisables sur les liens suivants :

Promotion 2014-2015

<https://www.youtube.com/watch?v=m7ILhqpnYVE&t>

Promotion 2015-2016

<https://www.youtube.com/watch?v=7QhVI2U19WY&t>

Promotion 2016-2017

<https://www.youtube.com/watch?v=m7ILhqpnYVE>

Promotion 2017-2018

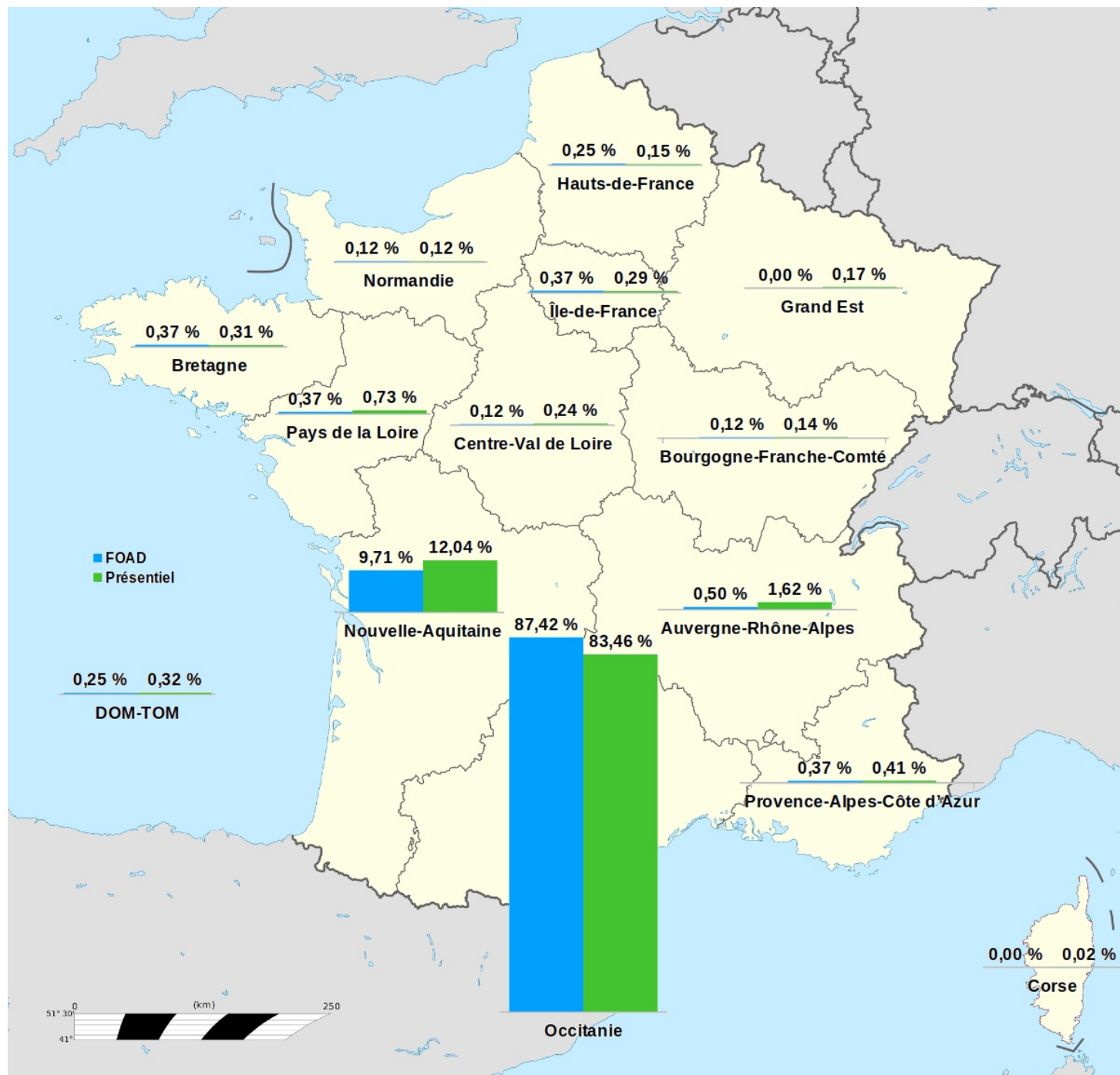
https://www.youtube.com/watch?v=Tqq_CEVQWxs

Connaissance du dispositif FOAD

La formation à distance laisse à penser, comme son nom l'indique, que les candidats à ce dispositif résident loin de l'établissement de formation.

Qu'en est-il réellement ?

Provenance des candidats par régions



L'analyse géographique montre que la majeure partie des candidats provient de la région Occitanie.

L'étude réalisée sur les 6 dernières années montre que c'est le cas pour 87,42% des candidats à la FOAD et 83,46% des candidats à la formation en présentiel.

Suivent très loin derrière les candidats de la région Nouvelle-Aquitaine (9,71% et 12,04%).

Le conseil régional d'Occitanie aide financièrement les étudiants qui en sont originaires.

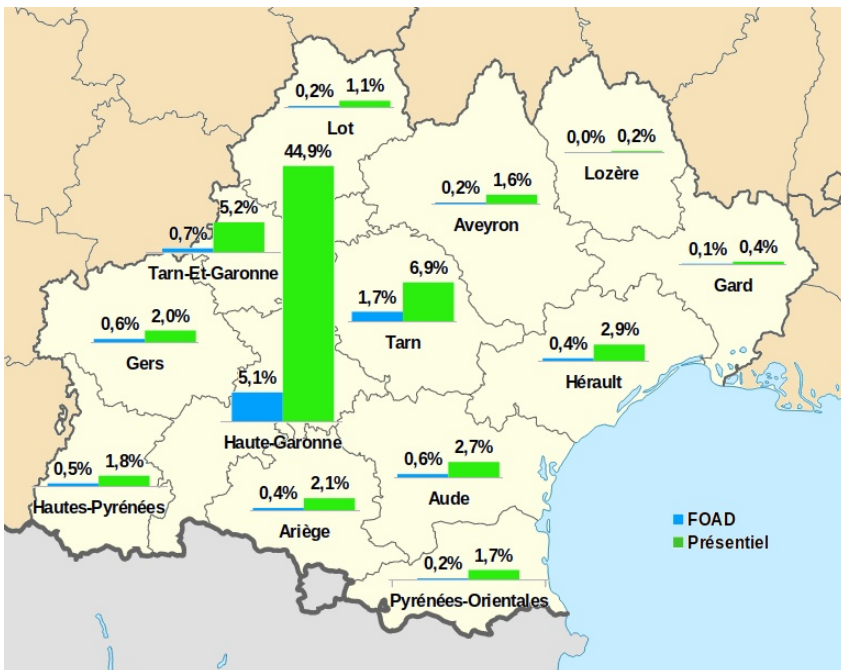
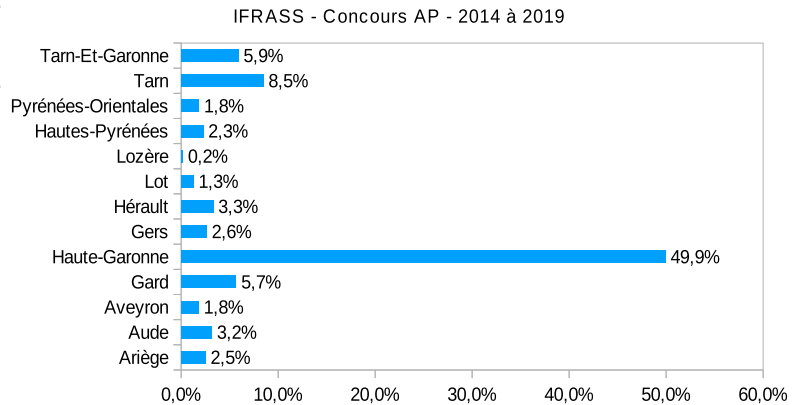
Évolution des candidats sur la région Occitanie

La région occitanie est la fusion des deux anciennes régions, Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon. Elle est composée de 13 départements, et abrite 5 774 185 habitants. (2015) pour une superficie de 72 724 km².

Majoritairement les candidats proviennent du département de Haute-Garonne avec un taux de 49,9%, suivi des départements du Tarn (8,5%) et de et du Tarn-et-Garonne (5,9%).

Ces deux départements jouxtent celui de Haute-Garonne. Il s'agit de départements contiguës à celui de Haute-Garonne, où se trouve le centre de formation à Toulouse.

Répartition des candidats sur la région Occitanie



Le schéma de la répartition ressemble à celui qui a été mis en évidence précédemment avec, dans le même ordre, ces trois départements.

Ceci peut s'expliquer de la manière suivante :

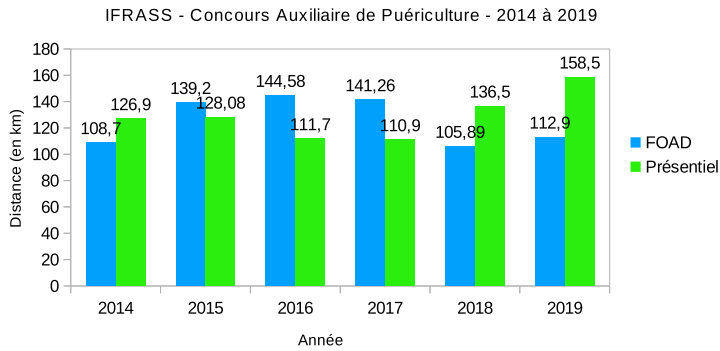
- les candidats ignorent l'existence de la formation Auxiliaire de Puériculture à l'IFRASS
- les candidats ignorent l'existence de la formation Auxiliaire de Puériculture à distance à l'IFRASS
- les candidats s'orientent vers des écoles de leurs propres départements ou proches de leurs départements d'origines (Par exemple les candidats issues de l'Aveyron, de la Lozère et du Gars et de l'Hérault s'orientent vers l'école de Nîmes ou celle de Béziers).

La fusion des deux régions ne datant que de 2015, les candidatures ne sont peut-être encore envisagées que par rapport à leur ancienne région.

Éloignement géographique

Les calculs sont basés sur la distance entre le centre de formation IFRASS et le centre-ville d'habitation des candidats.

Distance moyenne (en km) des candidats du centre de formation



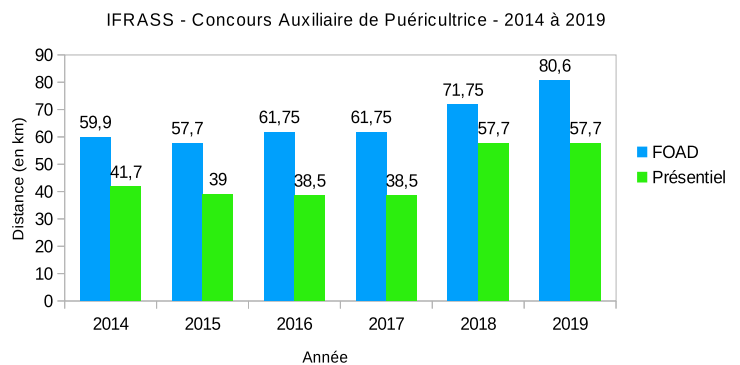
Des candidats provenant des DOM-TOM étant localisés à près de 11 000 km de distance du centre de formation, le calcul de la moyenne ne pourra être significatif.

En effet, ces valeurs extrêmes influencent de manière non négligeable les moyennes calculées.

Nous allons donc utiliser la médiane pour comparer les distances et les durées nécessaires estimées de trajet en voiture.

Les résultats mettent en évidence que la valeur médiane est toujours nettement plus élevée chez les candidats souhaitant la FOAD, ce qui signifie logiquement que les candidats souhaitant suivre le dispositif FOAD sont, de manière générale, plus éloignés du centre de formation que les candidats souhaitant le présentiel.

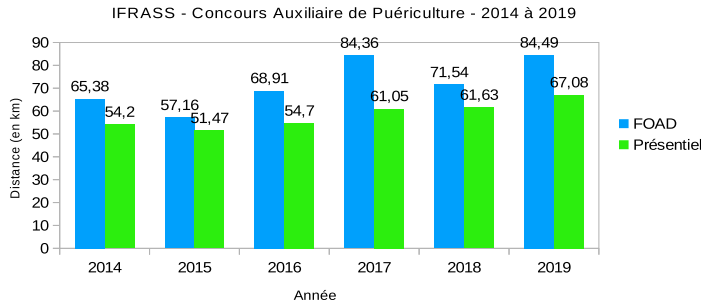
Distance médiane (en km) des candidats du centre de formation



La valeur médiane de la distance de résidence au centre de formation sur les 6 dernières années (2014 à 2019), est de 68,7 km pour la FOAD et de 45,3 km pour le présentiel.

Observons maintenant la distance moyenne et médiane des candidats provenant de la région Occitanie.

Distance moyenne (en km) des candidats (Occitanie) du centre de formation

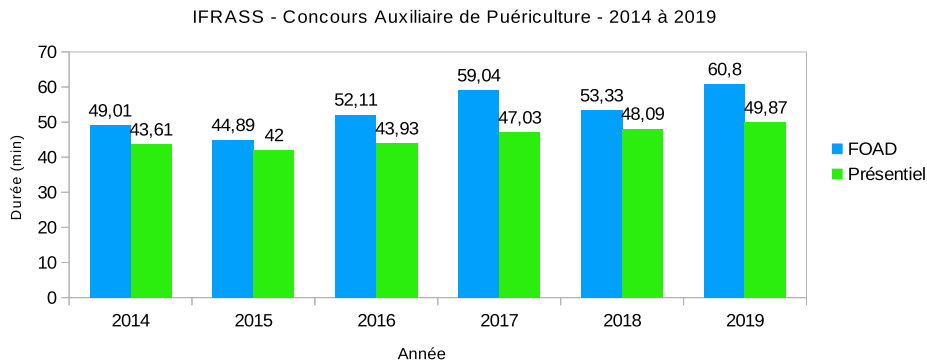


Nous constatons logiquement que chaque année, les candidats souhaitant le dispositif à distance sont les plus éloignés géographiquement.

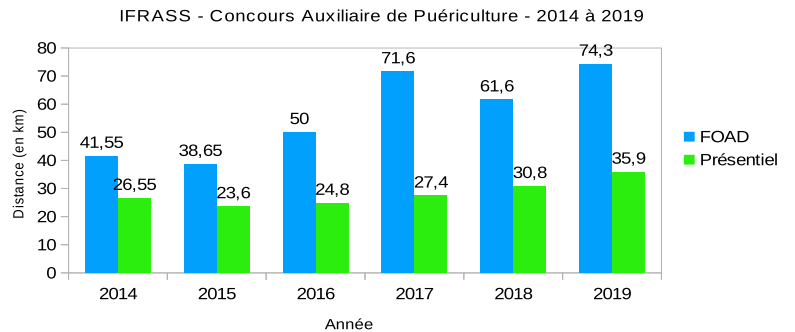
En moyenne, les candidats souhaitant la FOAD sont éloignés d'environ 14,12 km de plus que ceux qui souhaitent la formation en présentiel.

La distance moyenne des candidats à la FOAD est de 71,39 km et de 57,27 km pour la formation en présentiel.

Durée moyenne de trajet (min) en voiture pour les candidats en provenance d'Occitanie



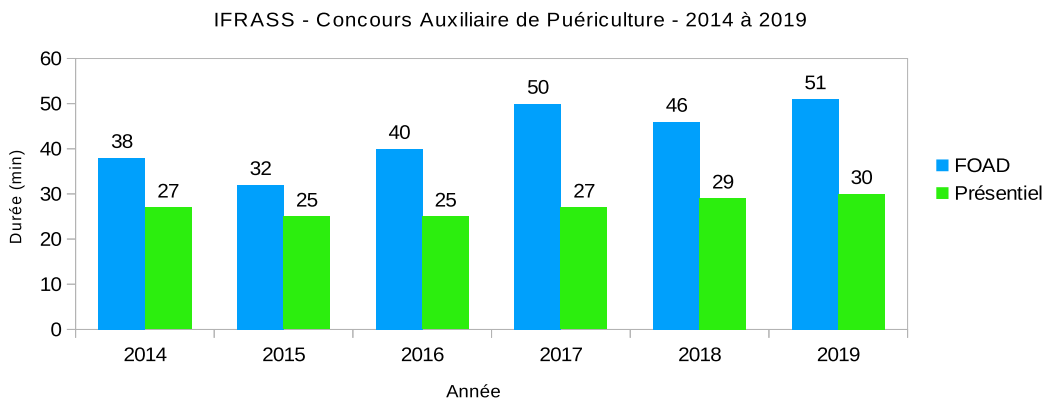
Distance médiane (en km) des candidats (Occitanie) du centre de formation



La distance médiane des candidats à la FOAD est de 33,3 km de plus que celle des candidats à la formation présentielle.

La médiane pour les candidats à la formation à distance est de 59,9 km contre 26,6 km pour les candidats à la formation présentielle.

Durée médiane de trajet (min) en voiture pour les candidats en provenance d'Occitanie



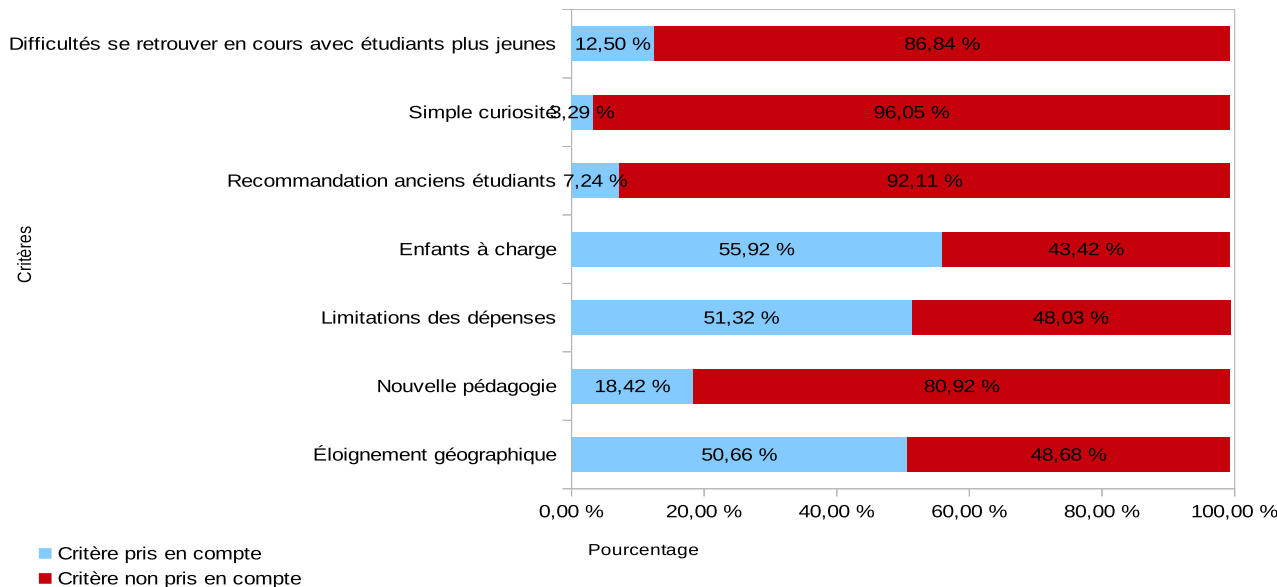
Critères influençant le choix des dispositifs

Candidats à la FOAD

Lors du sondage, nous avons proposé plusieurs critères permettant de justifier le choix du suivi du dispositif FOAD.

Critères de choix pour suivre le dispositif en FOAD

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Nous constatons que les principaux critères qui motivent ce choix sont :

Les enfants à charge : Les résultats du sondage indiquent que pour 55,92% des cas, les enfants à charge représentent la motivation essentielle du choix.

L'analyse complémentaire a mis en évidence que la moyenne d'enfants par femme est de 1,965 (les candidates n'ayant pas d'enfants n'ont pas été pris en compte).

La limitations des dépenses (budget) : L'économie résultant du choix de ce dispositif pourrait être mise en évidence grâce à une étude plus approfondie.

Le coût de la formation étant exactement le même pour les deux dispositifs (FOAD ou présentiel), ce dernier n'est pas un critère à prendre en compte.

Les réponses obtenues lors de l'enquête nous permettent de supposer que cette économie serait réalisée essentiellement sur :

- les modes de garde des enfants
- le coût du déplacement quel que soit le moyen utilisé (voiture, transports en commun, ...)

L'éloignement géographique : évoqué dans un paragraphe précédent

Quelques candidats ont sélectionné "Autres", voici quelques un de ces critères complémentaires :

"infos apportés à la journée porte ouverte m'ont convaincu"

"J'ai déjà fait plusieurs formation en FOAD et cela s'est toujours bien passé"

"Je l'ai déjà fait pour mon cap petite enfance"

"Je préfère ce mode d'enseignement."

"Mieux gérer les contraintes"

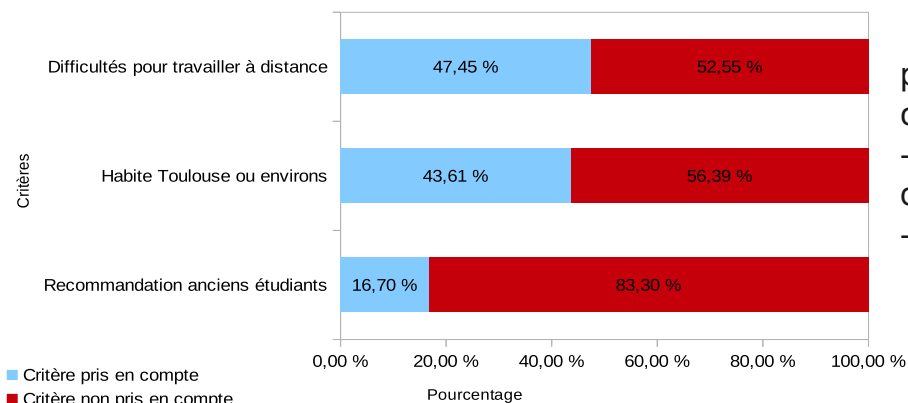
"Souplesse dans l'organisation"

Candidats à la formation présentielle

Nous avons proposé trois critères concernant la justification du choix du présentiel pour les candidats ayant opté pour ce choix.

Critères de choix pour suivre le dispositif présentiel

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Nous constatons que les principaux critères qui motivent ce choix sont :

- Difficultés pour travailler à distance
- Proximité du centre de formation

12,48% des répondants ont évoqué d'autres arguments dont 13,39% (1,67% sur la totalité des répondants) n'ont pas eu connaissance de la possibilité de choisir entre les deux dispositifs avant l'inscription au concours.

D'autres ont simplement précisé qu'il s'agissait d'un choix personnel sans prendre en compte les critères exposés précédemment.

D'autres critères régulièrement évoqués sont liés :

- A- au souhait d'avoir un meilleur suivi, meilleur encadrement
- B- au souhait de pouvoir échanger avec les autres étudiants et les formateurs

J'ai particulièrement relevé les remarques suivantes :

"Je préfère, c'est mieux expliqué, on peut poser plein de questions"

"Je trouve la formation plus intéressante en travaillant à l'école avec les groupes d'élèves et les interactions qu'il y a et qui ne peuvent pas avoir lieu à distance"

"Je trouve ça plus formateur d'être en contact avec les professeurs et les autres élèves."

"Je préfère être en contact avec les formateurs"

"Je préfère bénéficier de l'expertise des formateurs et des intervenants en présentiel."

"Je pensais que c'était le mieux que se soit au niveau du suivi ou pour échanger ou pour des questions sur divers sujets"

"c'est important pour moi d'avoir un professeur en face"

"Besoin de soutien et d'accompagnement"

" Crainte d'un manque de suivi et d'accompagnement"

"Le présentiel est toujours mieux. Sauf impératif familial."

"Meilleure accessibilité à un accompagnement individualisé"

"Quand on reste chez soi on est tenté de faire autre chose, en présentiel on n'a pas cette tentation et il y a plus d'interactivité ce qui est essentiel pour moi pour comprendre et apprendre"

"Besoin de rigueur, de cadre, de partage"

11 candidats, soit 8,66% (1,08% sur la totalité des répondants) ont précisé qu'ils avaient finalement choisi le dispositif FOAD au moment de l'inscription (ou après avoir validé leur inscription).

Conclusion

Il semble donc que certains candidats ayant choisi le dispositif présentiel ignorent totalement que la FOAD est conçue de manière à proposer un accompagnement renforcé et une dynamique de groupe différente.

Les témoignages des étudiants ayant suivi le dispositif FOAD sur les 4 premières années, montrent que l'accompagnement et la dynamique de groupe leur ont permis de suivre la formation dans de bonnes conditions :

[Témoignages]

“Les formateurs ont toujours été présents tout au long de la formation”, “on est très bien accompagné, même plus que ce que l'on pensait au départ” (Céline).

“Cet attachement qu'on a créé, ce partage, on s'est porté, c'est un groupe qui s'est porté et c'est ça qui nous donnait l'impulsion dans l'avancement de notre formation” (Ana, Ingrid).

“Même à distance, il y avait toujours un contact à travers tous les moyens de communication” (Ana, Ingrid).

“Notre rencontre, c'était magique, c'était la cohésion dès le premier jour” (Carolina).

Ainsi, le taux de demande de la FOAD ne serait-il pas plus important si l'ensemble de ces candidats avaient une meilleure représentation du dispositif ?

Âge des candidats

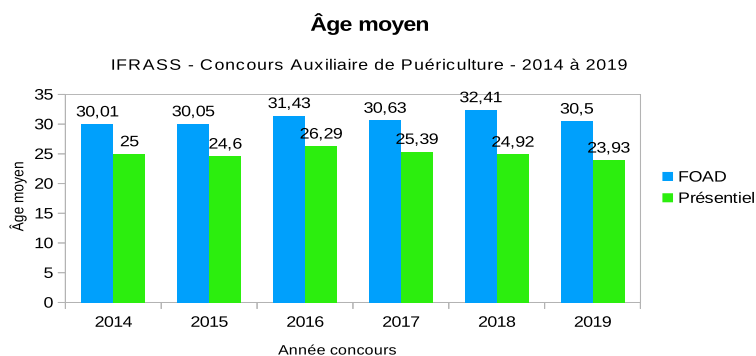
J'ai mis en évidence que la raison principale du choix de la formation à distance est la garde des enfants à charge, on peut supposer que l'âge moyen des candidats est plus élevé que pour le présentiel.

Répartition des candidats en fonction de leurs âge

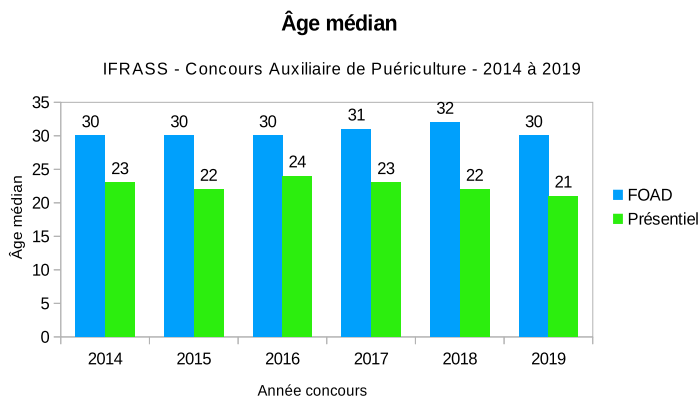
Les graphiques " Âge moyen" et "Âge médian" ci-dessus mettent en évidence que les candidats au dispositif FOAD sont, de manière générale, plus âgés.

L'âge moyen des candidats souhaitant la formation à distance est de 30.76 ans contre 25.06 ans pour ceux souhaitant la formation en présentiel.

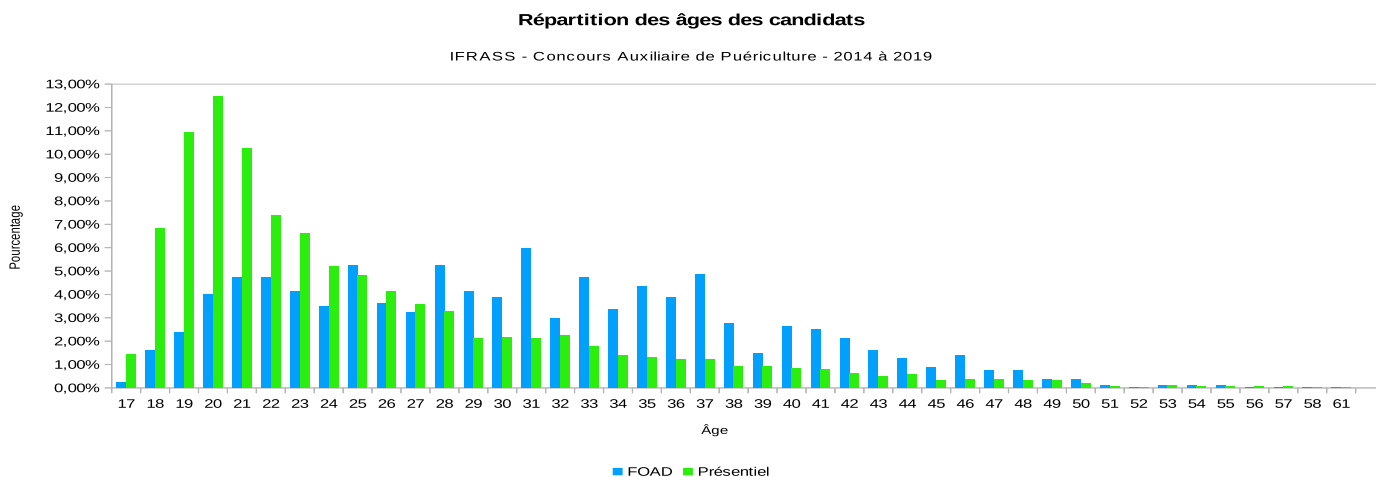
L'écart moyen entre candidats à la FOAD et ceux du présentiel est en moyenne de 5.69 années et la moyenne des médianes est de 7 années, avec un écart plus important pour l'année 2018.



L'âge médian est de 30 ans pour les candidats à la FOAD contre 23 ans pour ceux à la formation présentielle.



Le mode (valeur la plus représentée) est 31 ans pour les candidats à la FOAD avec 48 candidats et de 20 ans avec 766 candidats pour le présentiel.



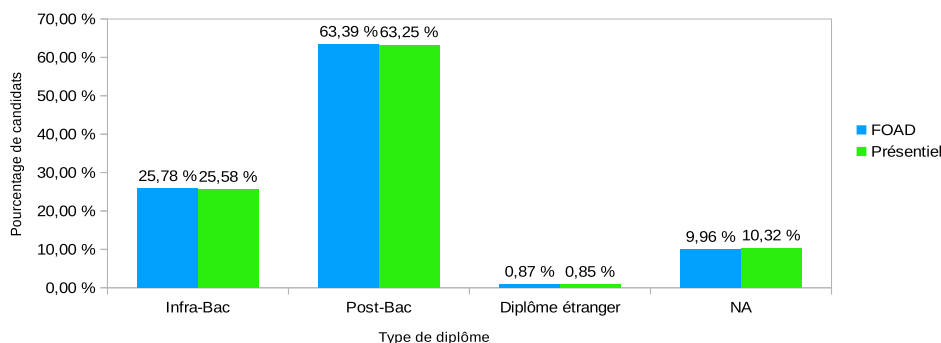
On constate une plus grande dispersion chez les candidats souhaitant suivre la formation à distance avec un écart-type (σ) de $\sigma = 7.75$ contre $\sigma = 7.12$ pour ceux souhaitant suivre la formation en présentiel.

Diplôme le plus élevé au moment du concours

Diplôme

Diplôme le plus élevé au moment du concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Plus de la moitié des candidats ont un diplôme post-baccalauréat au moment du concours et un quart n'ont pas le baccalauréat ou un équivalent.

Infra-bac inclus :

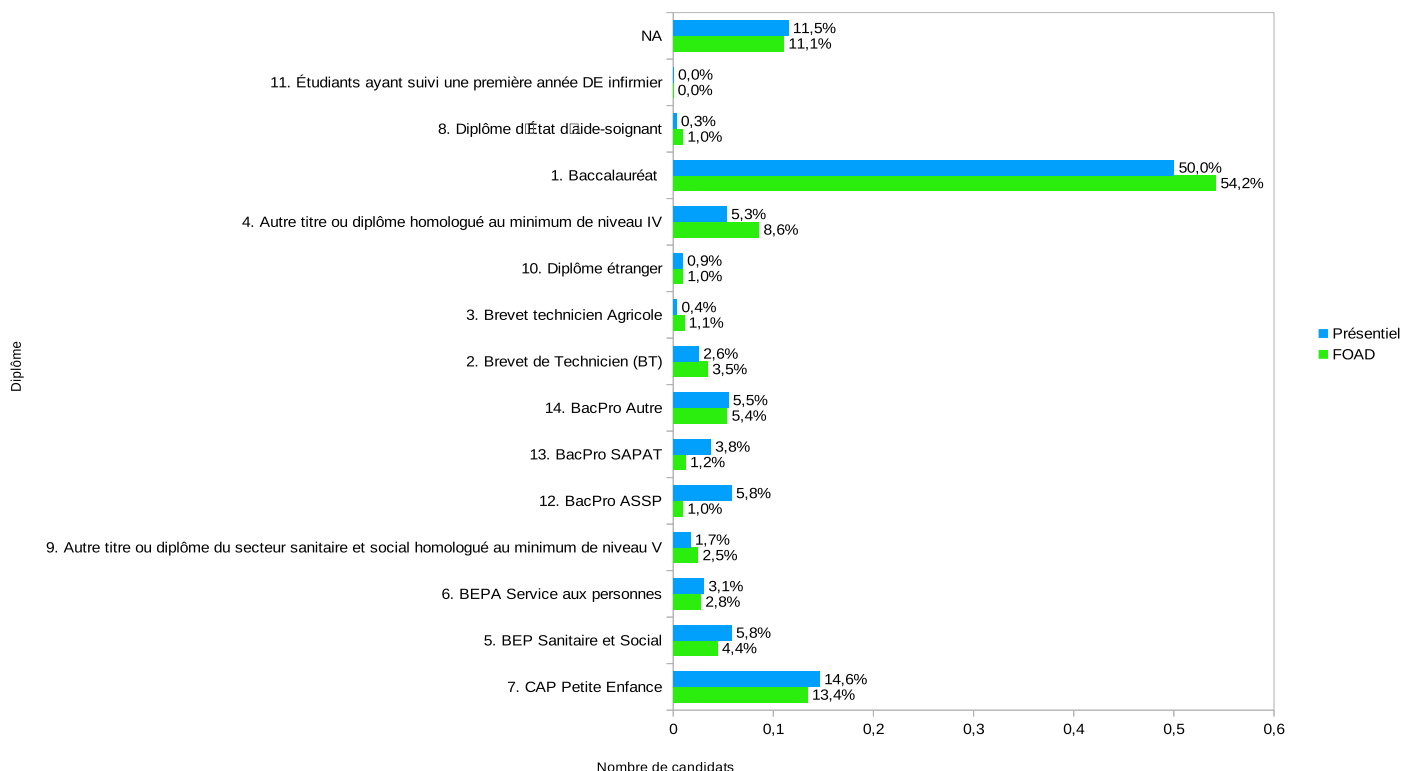
- Diplôme d'État d'Aide Soignant
- Brevet de Technicien Agricole
- Brevet de Technicien
- Autre titre ou diplôme du secteur sanitaire et social homologué au niveau V
- BEPA Service aux personnes
- BEP Sanitaire et Social

Post-bac inclus :

- Étudiant ayant suivi une 1ère année de DE infirmière
- Baccalauréat
- Autre titre diplôme homologué de niveau IV
- Bac Pro SAPAT
- Bac Pro ASSPBac
- Pro (Autre)

Diplôme le plus élevé au moment du concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



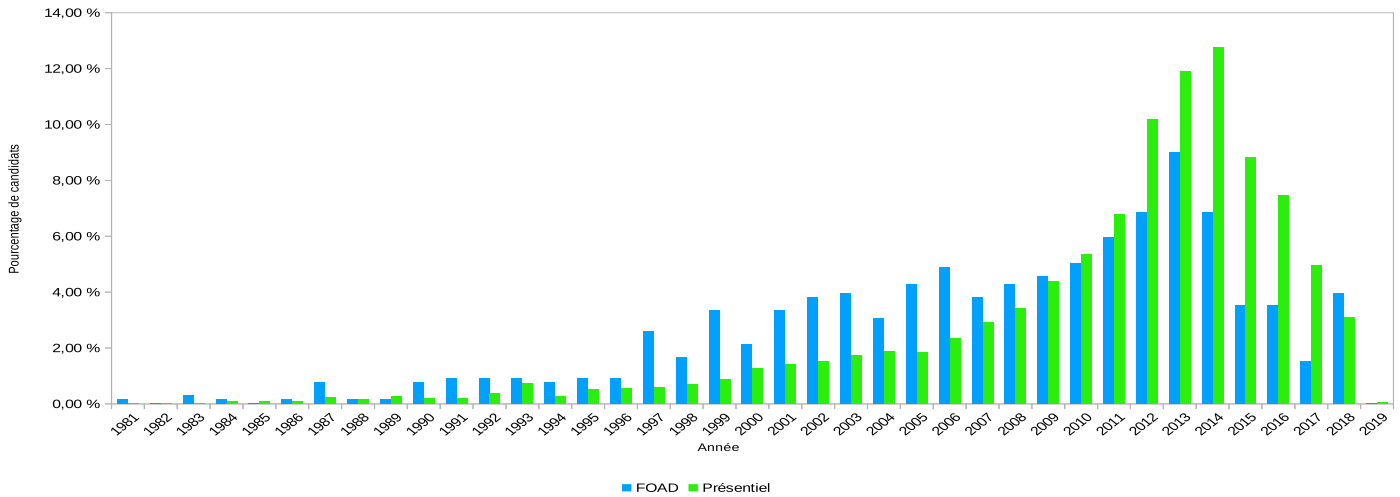
On constate que près de la moitié des candidats ont le baccalauréat.

Le CAP Petite Enfance arrive en deuxième position avec 13% des candidats (FOAD et présentiel confondus).

10,28% des candidats (FOAD et présentiel confondus), n'ont pas communiqué leur dernier diplôme ou ne possèdent pas de diplôme.

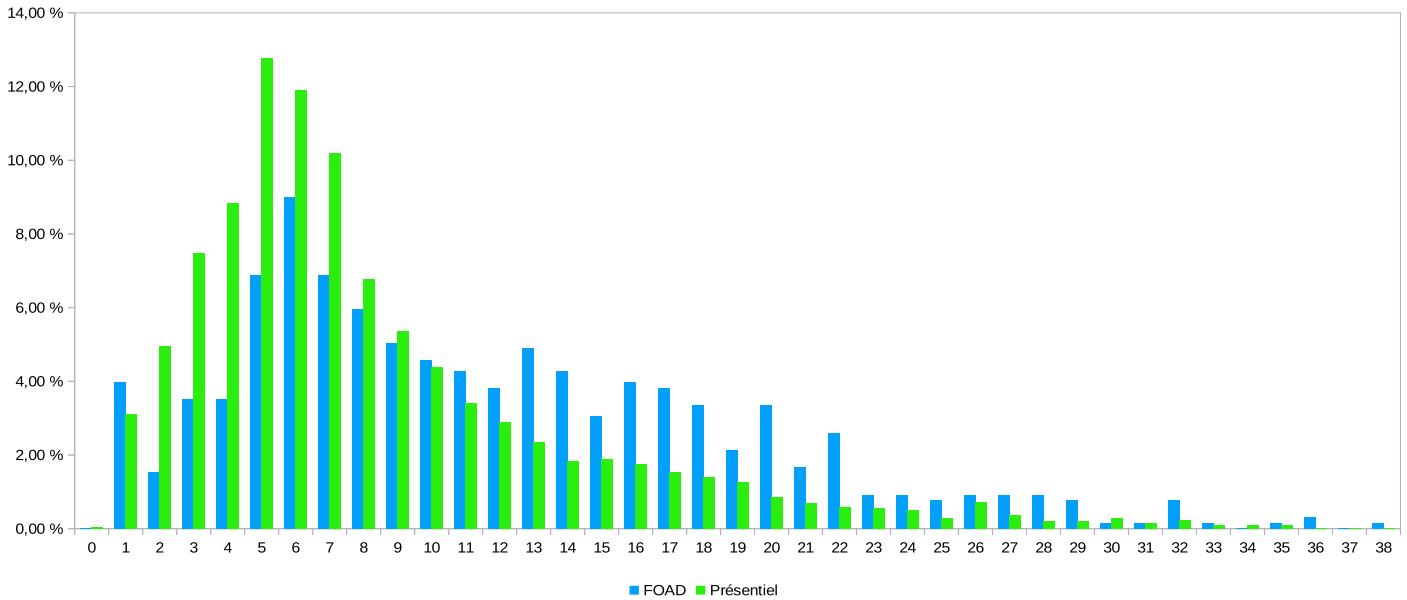
Année d'obtention du dernier diplôme avant le concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Nombre d'années passées depuis le diplôme le plus élevé obtenu au moment du concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Les candidats au concours souhaitant la FOAD ont en moyenne obtenu leur dernier diplôme 10,77 années avant le concours contre 7,31 années pour ceux en présentiel.

On constate une dispersion plus importante chez les candidats souhaitant le dispositif FOAD avec un écart-type (σ) de $\sigma = 11,71$ contre $\sigma = 8,30$ pour les candidats à la formation présentielle.

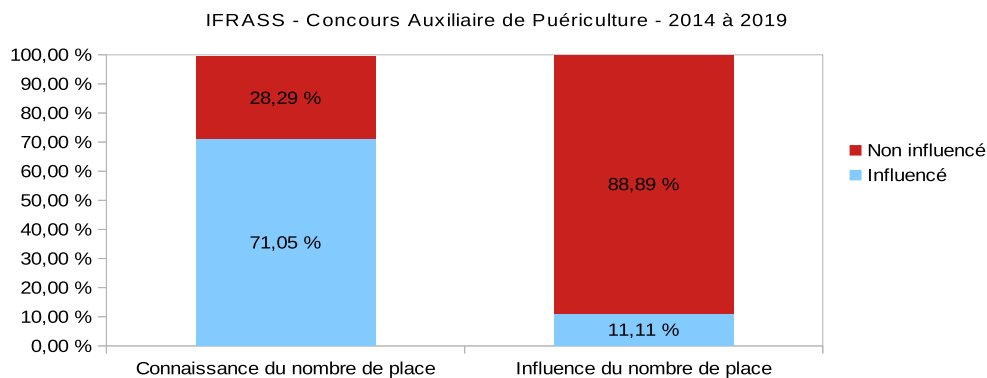
Le mode (valeur la plus représentée) des candidats souhaitant la FOAD est de 6 années tandis que celui des candidats souhaitant le présentiel est de 5 années.

Influence du nombre de places disponibles

Dispositif FOAD

Nous constatons que peu de candidats ont été influencés par le nombre de places pour le choix du dispositif FOAD.

Connaissance et influence du nombre de places pour les candidats FOAD



Parmi les candidats "influencés" (11,11%), j'ai retenu les explications suivantes :

[Témoignages]

"Petit groupe de travail, meilleure cohésion. Meilleure ambiance"

"Plus de temps pour chaque élève, petit groupe donc plus convivial"

"C'est un petit groupe et on est entouré par les professeurs et les autres membres du groupe."

"Petit groupe donc plus de suivi"

"Une formation à distance est très pratique quand on est dans la vie active."

[Autres commentaires indépendants de l'influence du nombre de places]

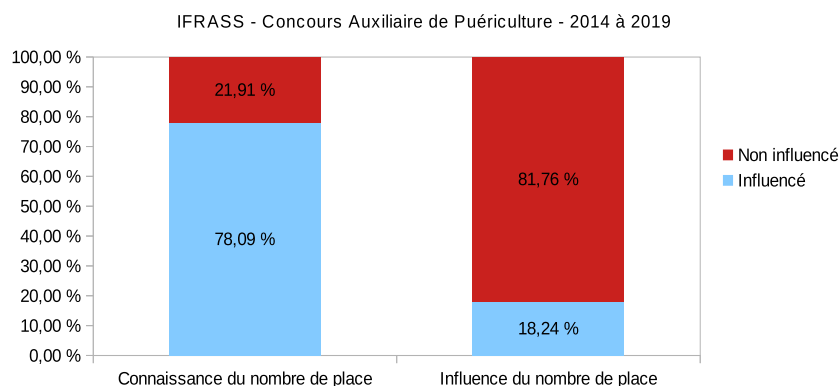
"Car cela permet de concilier vie privée et vie scolaire. Et j'ai déjà passé mon cap à distance donc ce genre de type d'enseignement me plaît beaucoup."

"Car j'habite loin et que je ne peux pas trop chambouler mes filles (école, crèche) et le boulot à mon mari."

"Il n'y a pas de formation proche de mon domicile et je pensais que vu ma situation géographique et mon parcours j'aurais pu y avoir accès"

Dispositif présentiel

Connaissance et influence du nombre de places pour les candidats présentiels



18,24% des candidats à la formation en présentiel estiment avoir été influencés par le nombre de places pour le choix de la modalité.

Parmi eux, j'ai retenu les explications suivantes :

90,58% d'entre eux (12,28% des répondants) estiment qu'il y a plus de chance d'être admis avec un nombre de places important (76 places pour suivre l'intégralité de la formation à l'IFRASS), en comparaison avec les autres écoles de la région Occitanie, qui ne disposent que de 20 à 30 places.

- Lycée Hélène Boucher à Toulouse
- Institut régional de formation sanitaire et sociale de la Croix-Rouge à Grabels - (30 places)
- Institut de formation en soins infirmiers - Centre hospitalier à Béziers (20 places)
- Institut de formation de l'Hospitalisation privée à Perpignan (25 places)
- Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture à Nîmes
- École d'Auxiliaire de Puériculture de Tarbes

Nous avons donc là un critère de choix d'établissement supplémentaire important qui est mis en évidence dans les commentaires libres des candidats au moment de l'enquête.

Notre enquête ne nous a pas permis de révéler si ce critère a influencé le choix du dispositif interne (FOAD ou présentiel), qui était pourtant la question initiale (mal formulée).

Une candidate a tout de même émis la remarque suivante :

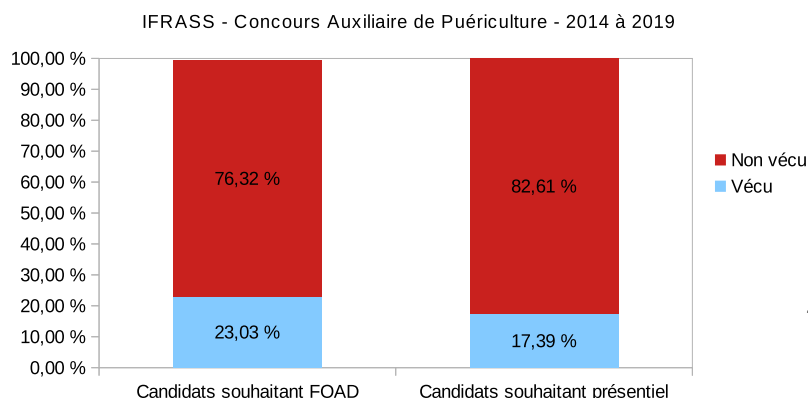
“Je me suis dit que j'avais potentiellement "plus" de chance de l'avoir en formation complète présentiel, qu'en formation ouverte a distance ou sur dossier vu qu'il y a moins de places.”

Rappelons que les candidats sont intégrés aux promotions en FOAD ou en présentiel dans le respect des quotas indiqués.

L'admission en formation d'Auxiliaire de Puériculture ne dépend pas prioritairement du choix de la modalité souhaitée par le candidat. Son classement sur liste principale ou complémentaire d'admission est d'abord déterminant. Son choix du dispositif est ensuite pris en compte.

Connaissance d'une même situation d'apprentissage

Déjà vécu accompagnement individualisé à distance



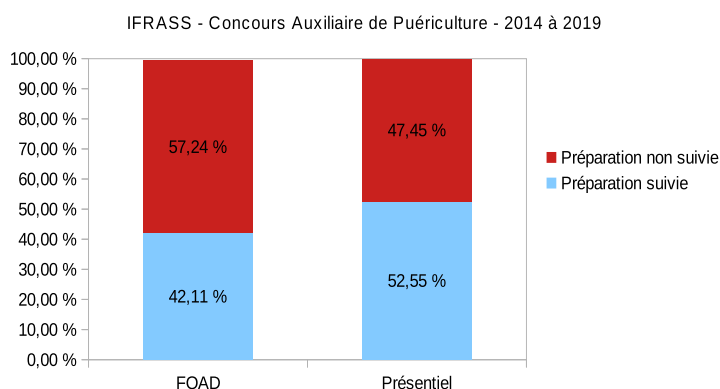
On constate, chez les candidats à la FOAD, qu'un plus grand nombre d'entre eux a déjà vécu cette expérience (23,03%) que chez les candidats au présentiel (17,39%)

Mais on constate que la grande majorité des candidats (près de 80%) n'ont jamais connu une situation d'accompagnement individualisée à distance.

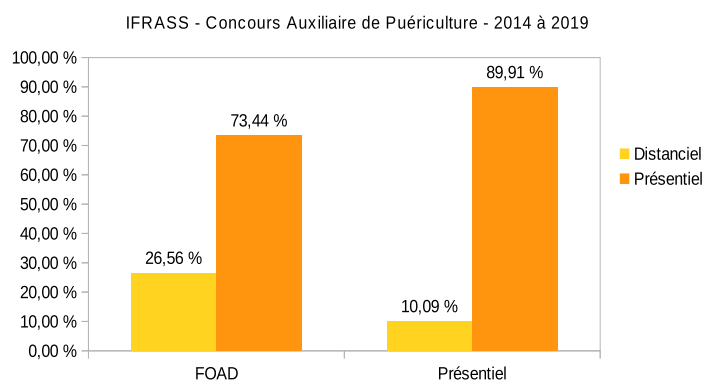
Candidats ayant suivi une formation préparatoire

Suivi d'une formation préparatoire au concours

Candidats ayant suivi une formation préparatoire aux concours



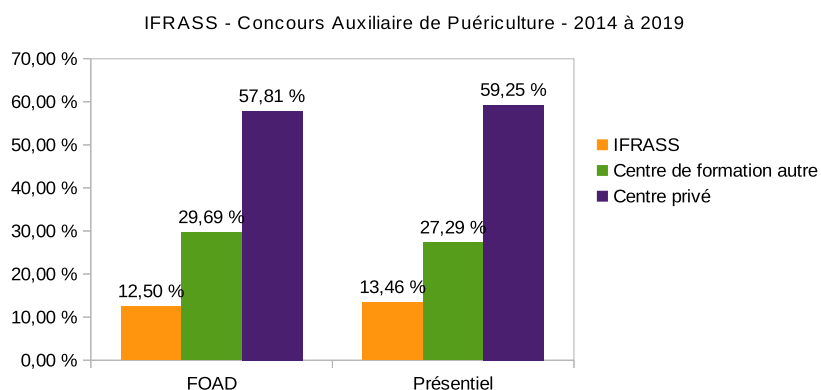
Modalité de la formation préparatoire aux concours suivie



Plus de la moitié des candidats à la formation en présentiel (52,55%) a réalisé une préparation au concours. 89,91% d'entre eux ont effectué celle-ci sous forme de cours en présentiel.

Moins de la moitié des candidats à la FOAD (42,11%) ont effectué cette préparation. Pour 26,56% d'entre eux, celle-ci s'est faite à distance.

Lieu de la formation préparatoire aux concours suivie

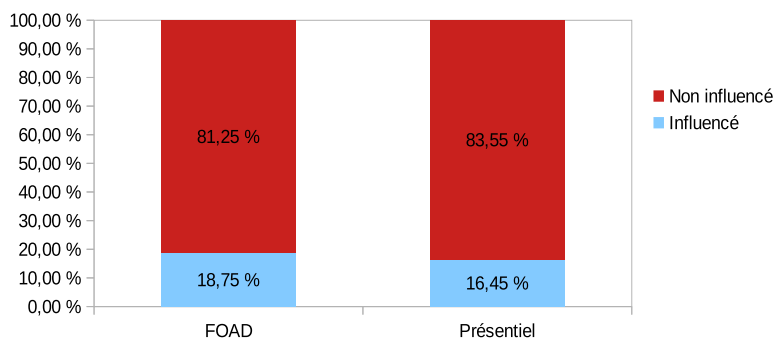


On remarque que peu de candidats ont effectué cette préparation à l'IFRASS.

Une grande majorité d'entre eux (près de 60%) a suivi dans des centres privés spécialisés dans les formations préparatoires.

Influence de la modalité de la formation préparatoire suivie pour le choix du dispositif de formation initiale

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



18,75% des candidats à la FOAD contre 16,45% des candidats au présentiel considèrent avoir été influencés par la modalité de la préparation aux concours.

Ils n'ont cependant pas pu préciser si cette influence a été positive ou négative pour leur décision.

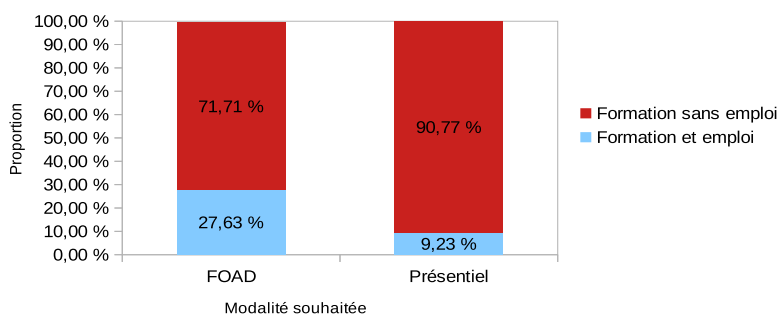
Emploi et formation

Volonté d'avoir un emploi parallèlement à la formation

Durant leur formation, de nombreux étudiants souhaitent obtenir un emploi pour financer leurs études. J'ai analysé ce phénomène.

Candidats pensant avoir un emploi durant la formation

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



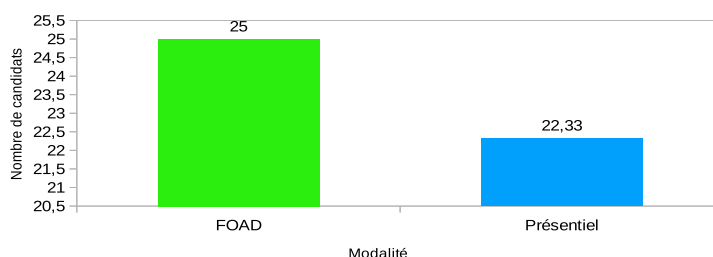
Parmi les candidats ayant répondu au sondage, près d'un tiers de (27,63%) à la FOAD avaient prévu d'avoir un emploi contre 9,23% des candidats à la formation en présentiel.

On constate que ces disponibilités estimées sont supérieures chez les candidats à la FOAD. Le simple fait d'avoir choisi la formation à distance laisse croire à la possibilité de ces candidats qu'il sera plus aisé d'avoir un emploi en parallèle à la formation.

L'expérience de nos étudiants ayant suivi le dispositif FOAD a mis en évidence la nécessité de renoncer à un emploi durant la formation car la charge de travail ne le permet pas.

Estimation, par les candidats, du temps de disponibilité, pour un emploi extérieur

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



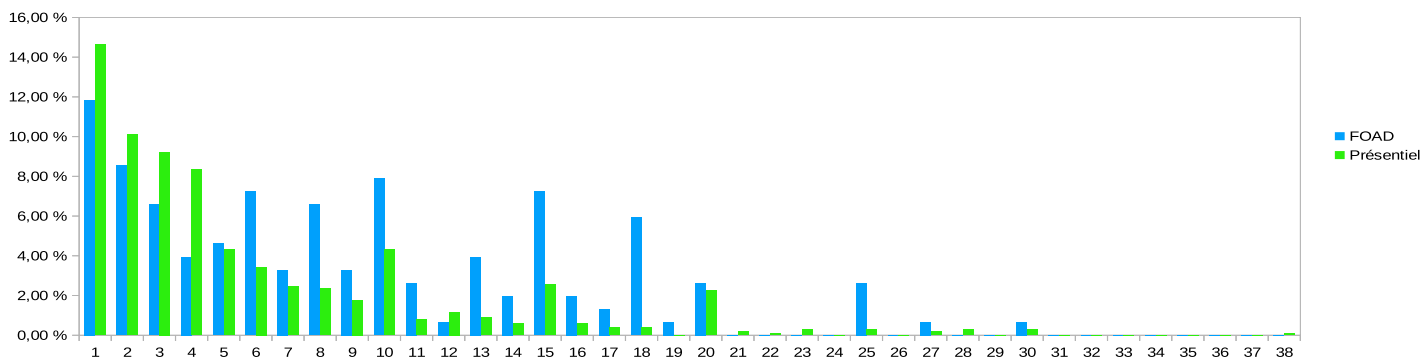
[Témoignage]

“Les contenus sont réels, c'est une formation très complète à temps plein, on ne peut pas travailler à côté, pour ma part c'est une certitude” (Ingrid)

Années d'expériences professionnelles avant concours

Répartition nombre d'années d'expériences - Tous domaines confondus

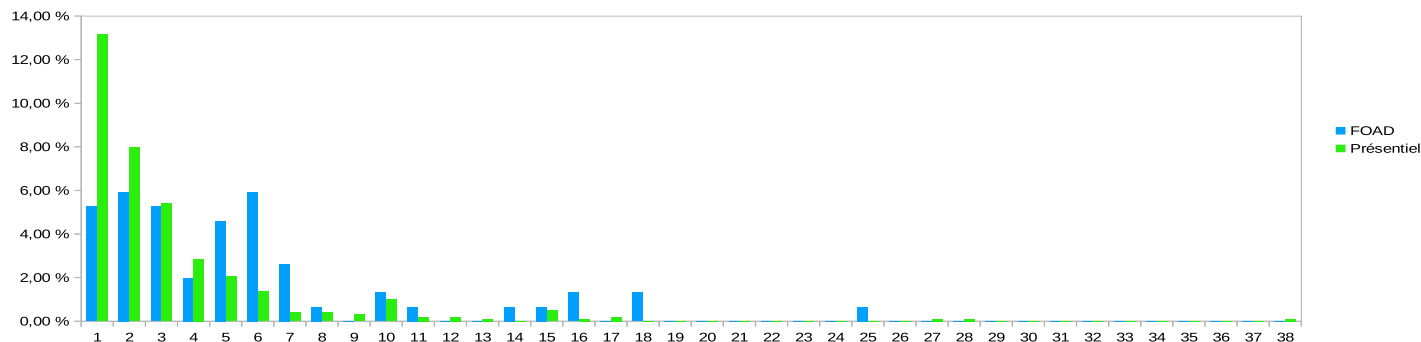
IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



On constate une plus grande dispersion chez les candidats souhaitant la FOAD avec un écart-type $\sigma = 6,83$ contre $\sigma = 5,63$ pour ceux souhaitant le présentiel.

Répartition nombre d'années d'expériences - Domaine sanitaire

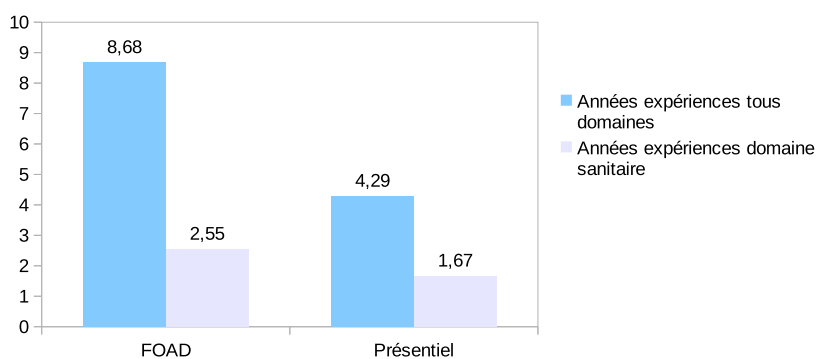
IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Il en est de même pour les années d'expérience dans le domaine sanitaire spécifiquement, avec un écart-type de $\sigma = 4,34$ pour les candidats souhaitant le distanciel contre $\sigma = 3.24$ pour ceux souhaitant le présentiel.

Moyennes des années d'expériences professionnelles avant le concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Le sondage pour obtenir des informations complémentaires sur le profil des candidats ayant été réalisés de manière anonyme, nous ne pouvons pas affiner notre analyse sur une corrélation possible entre l'admission au concours et le nombre d'années d'expériences.

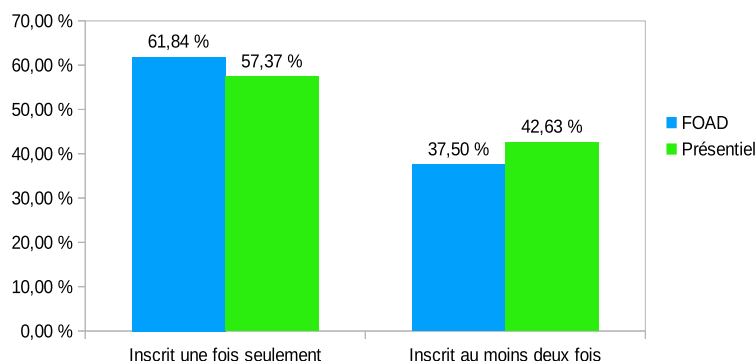
Il serait intéressant de mettre en évidence dans une autre étude approfondie le lien entre l'objectif de ces épreuves (capacités requises), l'âge et l'expérience professionnelle des candidats.

Projet professionnel des candidats

Nombre d'inscriptions au concours

Proportion des inscriptions au concours

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



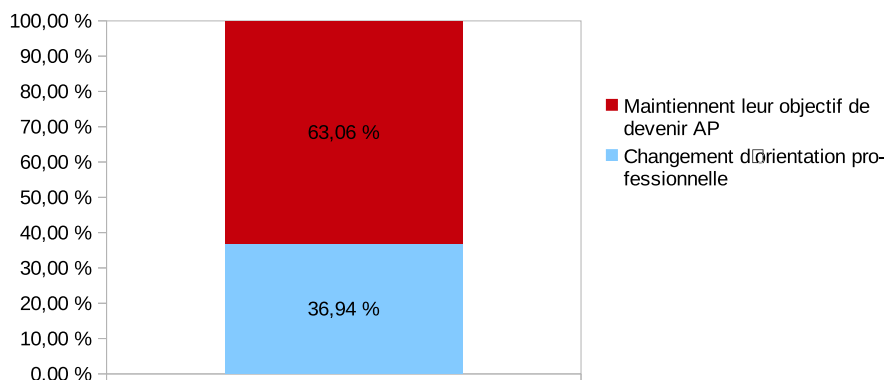
Le sondage révèle qu'il y a approximativement la parité entre primo-candidatures et multi-candidatures.

Changement d'orientation professionnelle

L'échec aux concours n'implique pas nécessairement qu'un candidat soit définitivement écarté du métier d'Auxiliaire de Puériculture.

Changement d'orientation professionnelle

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



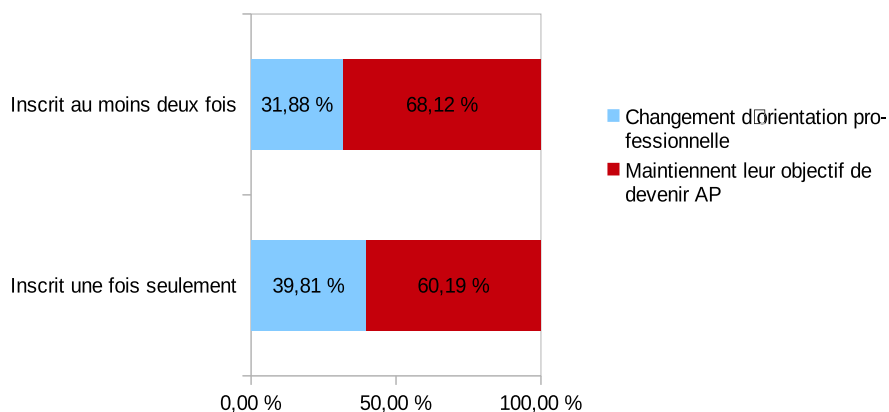
Cependant, nous constatons que pour l'ensemble des candidats, plus d'un tiers d'entre eux ayant échoué au concours décide de changer d'orientation professionnelle.

Relation entre nombre d'inscriptions au concours et projet

Changement d'orientation professionnelle

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019

On constate que le taux de candidats qui changent de projet professionnel est plus important chez ceux qui ont tenté le concours une fois seulement avec 39,81% contre 31,88% parmi ceux qui ont tenté le concours plusieurs fois.

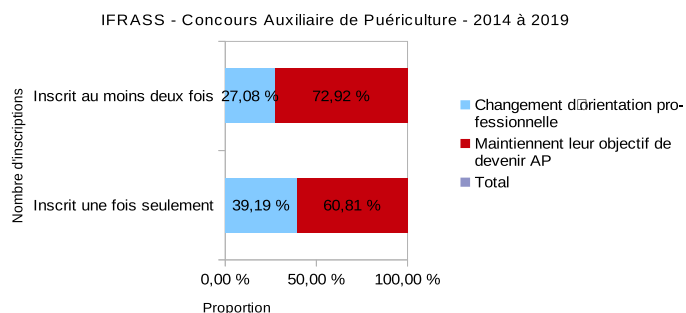


Le maintien du projet professionnel Auxiliaire de Puériculture est plus important chez les candidats qui se sont présentés au moins deux fois au concours.

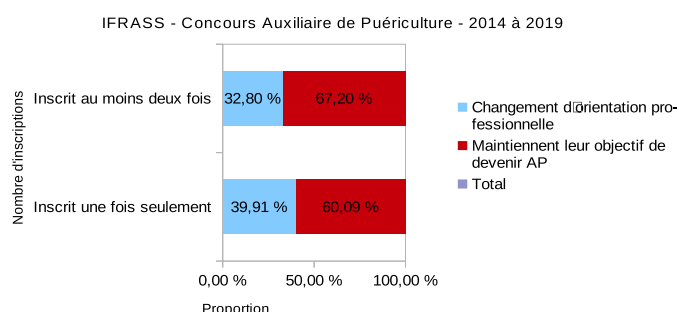
On peut en déduire logiquement que, pour les primo-candidats abandonnant le projet professionnel Auxiliaire de Puériculture, la motivation est beaucoup moins forte que ceux qui persistent.

Lors d'une étude plus approfondie, on devrait pouvoir mettre en évidence que ce sont les primo-candidats reçus au concours, qui se désistent (exemple : réussite à un autre concours d'admission) le plus, au profit des candidats admis sur liste complémentaire.

Changement d'orientation professionnelle - Candidats FOAD



Changement d'orientation professionnelle - Candidats Présentiel



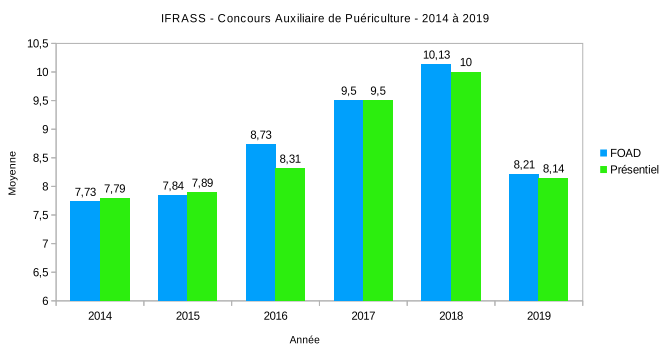
Quelque soit la modalité souhaitée, près d'un tiers des candidats s'étant inscrit une fois seulement décide de changer de projet professionnel.

Cependant une plus grande majorité des candidats garde comme objectif de devenir Auxiliaire de Puériculture.

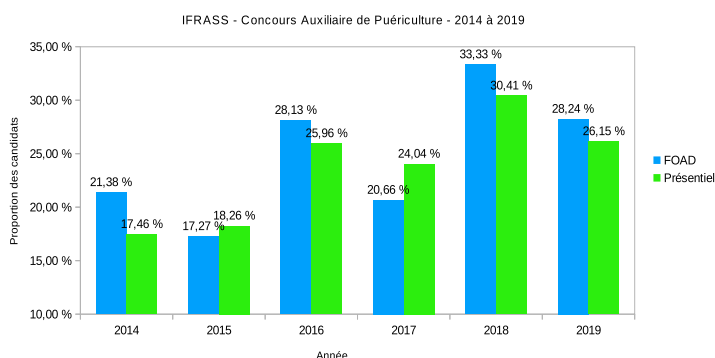
Admissibilité et admission au concours

Admissibilité

Moyenne des notes lors de l'admissibilité



Proportion des candidats admissibles

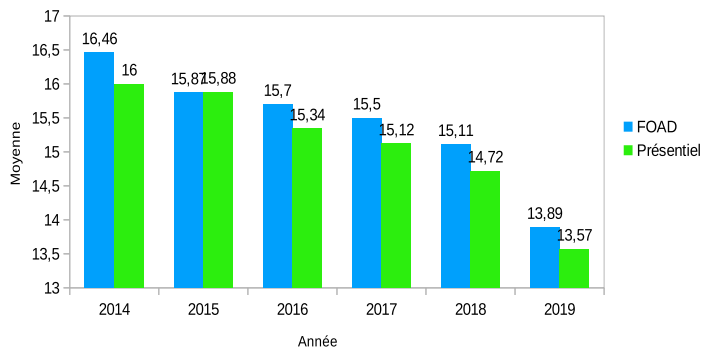


On ne constate pas de différence significative entre les candidats souhaitant le dispositif en présentiel et ceux souhaitant le dispositif FOAD.

La moyenne des notes obtenues lors de l'épreuve d'admissibilité est sensiblement la même pour les deux dispositifs.

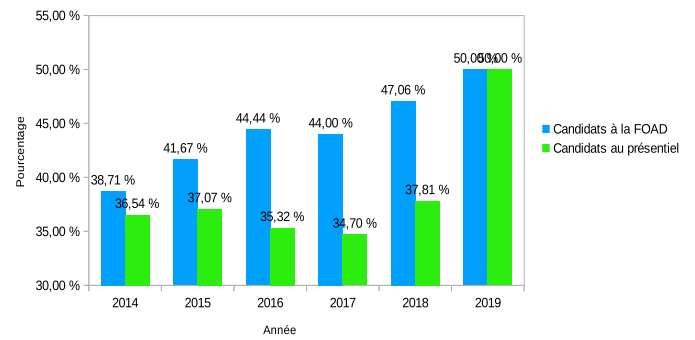
Moyenne des notes des candidats admis

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



Proportion des candidats admis (liste principale)

IFRASS - Concours Auxiliaire de Puériculture - 2014 à 2019



On constate que les taux d'admission respectifs mettent en évidence une différence significative à l'avantage des candidats à la FOAD pour les années 2015, 2016 et 2018.

Cette différence est moins importante en 2014 et 2017.

Entre 2014 et 2018, on constate un écart moyen de 9.13 points en faveur de la FOAD.

Depuis 2014, la moyenne des notes décroît chaque année, cependant nous n'avons pas d'explication lié à cette évolution.

La moyenne des notes obtenues par les candidats admis est, à l'exception de l'année 2015, plus élevée chez ceux de la FOAD.

Le calcul de la moyenne d'âge des candidats à la FOAD (31,21 ans) admis indique que celle-ci

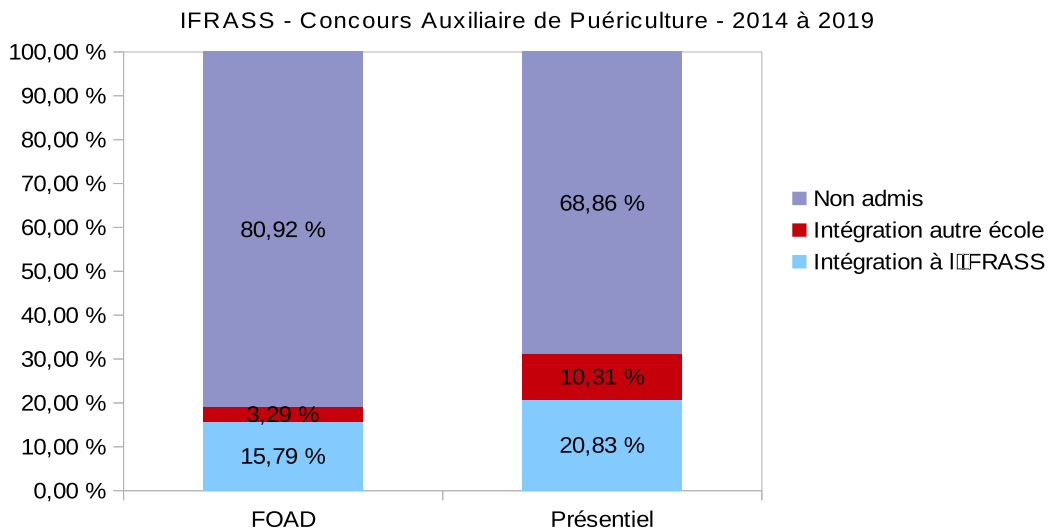
Rappelons que l'oral d'admission se déroule comme suit :

- Présentation d'un exposé à partir d'un thème relevant du domaine sanitaire et social et réponse à des questions. Cette partie vise à tester les capacités d'argumentation et d'expression orale du candidat ainsi que ses aptitudes à suivre la formation.
- Discussion avec le jury sur la connaissance et l'intérêt du candidat pour la profession d'auxiliaire de puériculture. Cette partie est destinée à évaluer la motivation du candidat.

La maturité des candidats pourrait donc expliquer une meilleure réussite des candidats à la FOAD pour certaines années.

Observons les années d'expériences professionnelles des candidats avant leur inscription au concours.

Proportion des candidats ayant intégré la formation

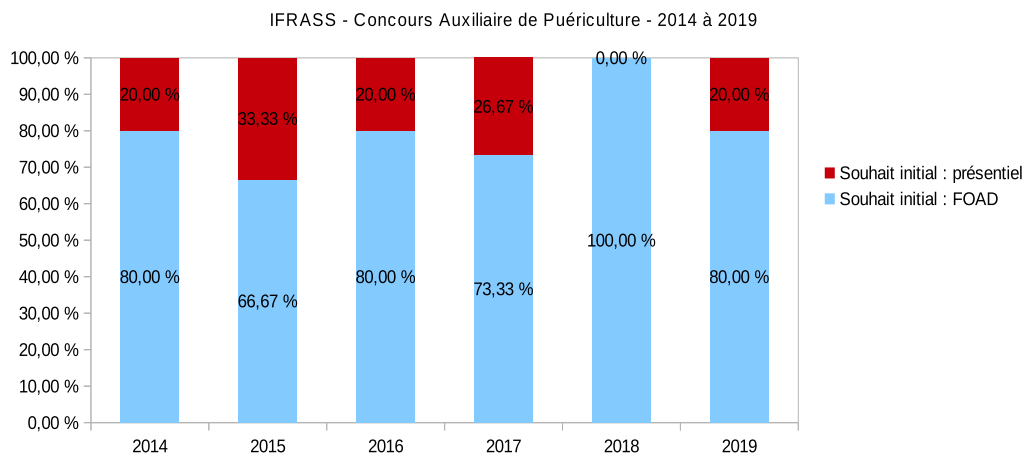


Rappel :

- Candidats ayant choisi la FOAD - taux de réponse de 18,8%
- Candidats ayant choisi le Présentiel - taux de réponse de 17,3%

Je rappelle que le choix de la modalité du dispositif par les candidats n'a pas d'incidence sur la réussite au concours. Une seule liste est établie. Les candidats admis en liste principale sont ensuite affectés à la modalité choisie.

Proportion des candidats admis en formation en FOAD en fonction de leur souhait initial (Base de 15 places Maximum)



Le dispositif FOAD propose 15 places. On constate qu'à l'exception de 2018, des candidats ayant souhaités le dispositif de formation présentielle se sont retrouvés sur le dispositif FOAD.

Condidat type souhaitant suivre la FOAD

Suite à mon analyse, un candidat au concours d'entrée en Formation Ouverte et A Distance (FOAD) pour préparer le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture aurait le profil moyen suivant :

- âgé d'environ 31 ans
- ayant obtenu son dernier diplôme 11 ans avant le concours
- ayant 8 années d'expérience professionnelle tous confondus
- ayant 2 enfants
- résidant en région Occitanie
- habitant à environ 71 km du centre de formation

Condidat type souhaitant suivre la formation en présentiel

Suite à notre analyse, un candidat au concours d'entrée en formation en présentiel pour préparer le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture aurait le profil moyen suivant :

- âgé d'environ 25 ans
- ayant obtenu son dernier diplôme 7 ans avant le concours
- ayant 4 années d'expérience professionnelle tous confondus
- ayant 1 ou 2 enfants
- résidant en région Occitanie
- habitant à environ 57 km du centre de formation

Les candidats à la FOAD étant seulement éloignés de 14km de plus que les candidats au présentiel, il serait pertinent de développer davantage la communication sur des régions plus éloignées.

Bilan

Au vu des résultats et analyses de cette étude, il apparaît clairement que les profils des candidats souhaitant suivre la FOAD ou la formation en présentiel pour préparer le Diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture sont distincts.

Alors que le dispositif de formation en présentiel a fait ses preuves depuis plusieurs années, le dispositif FOAD reste mal connu par manque de communication des Organismes de Formation ou des branches professionnelles, qu'il s'agisse de son existence ou de la réalité du déroulement de la formation.

Les craintes spécifiées dans cette enquête du fonctionnement de la FOAD par certains candidats au présentiel pourraient être levées :

- par une communication plus détaillée et plus régulière sur le fonctionnement, le retour étudiants et les résultats
- en favorisant l'accès à des logements temporaires, pour le regroupement sur site obligatoires, pour ceux qui seraient les plus éloignés. En effet, le dispositif FOAD nécessite la présence obligatoire des étudiants sur 5 semaines réparties sur l'année.
- Aussi, les frais de transport pourraient être limités par anticipation des dates de ces regroupements.

Les candidats ayant des enfants à charge doivent pouvoir également avoir un critère de choix complémentaire à la modalité suivie. C'est pourquoi la mise en place d'une crèche ou un partenariat avec une crèche de quartier pourrait être bénéfique afin de faciliter la garde durant la journée., qu'il s'agisse de candidats au dispositif à distance ou traditionnel en présentiel.

Ainsi les enfants à charges ne seraient plus un critère limitant le choix du dispositif de formation à distance.

Il est important que les candidats puissent faire le choix de la modalité souhaitée en tenant compte de la pertinence de leur priorité et non de leur croyance du fonctionnement des dispositifs. Un outil de positionnement pourrait être inventé pour les aider à la décision.

Les limites imposées par le dispositif présentiel (enfants à charge, éloignement géographique, budget, ...) sont repoussées par le dispositif FOAD.

En effet, alors que la société évolue avec les outils de e-communication tels qu'Internet et les Smartphones, les dispositifs de formation doivent s'adapter. Cela afin de permettre à de nouveaux publics, aux styles de vie et aux mentalités différentes, d'accéder plus facilement à leur projet professionnel.

Il n'y a pas de concurrence entre ces deux types de formation, les résultats le prouvent. Le choix est essentiellement dû aux moyens matériels, organisationnels et financiers dont dispose le candidat.

Notons également qu'un dispositif de formation en apprentissage (alternance école-structure professionnelle) est proposé à l'IFRASS mais seulement en présentiel.

Alors que nous avons effectué une grande avancée dans l'accessibilité à la formation, de nombreuses études et efforts restent encore à réaliser. Ceci, afin d'adapter encore mieux nos dispositifs, de répondre avec une plus grande efficacité aux besoins de chacun et de s'inscrire dans les modalités de réalisation de la formation tout au long de la vie.